

Annexe III. – Plan comptable

60 Approvisionnement

Achat de fournitures

6011 Consommables informatiques
6012 Petit matériel de bureau
6019 Autres

61 Services et biens divers

610 Loyers et Charges locatives

6100 Loyers
6101 Charges locatives diverses
6113 Firme de nettoyage.

611 Frais de communication

6111 Téléphone
6112 Gsm
6113 Fax
6114 Timbres, expéditions...

612 Frais généraux

6121 Assurance Incendie

6122 Frais de déplacement

613 Entretien et réparations immeubles

6131 Personnel d'entretien
6132 Produit d'entretien
6133 Entretien des extincteurs

614 Energie

6140 Eau
6141 Gaz
6142 Electricité
6143 Chauffage

615 Frais de publicité

6151 Publications dans les journaux

6152 Dépliants, Brochures
6153 Parutions au Moniteur Belge
6159 Autres

616 Frais de formations

6161 Frais d'inscription

6162 Location de salles
6163 Honoraires conférenciers
6164 Déplacements conférenciers
6165 Location matériel
6169 Autres

617 Frais d'organisation de formations

6171 Location salles

6172 Honoraires conférenciers
6173 Déplacement conférenciers
6174 Location matériel
6175 Autres

618 Honoraires

6181 Secrétariat social

6182 Comptables, experts-comptables, ...
6183 Permanence 24h sur 24
6189 Autres

619 Frais divers

6191 Photocopies
6192 Entretien matériel de bureau
6193 Documentation
6199 Autres frais

62 Frais de personnel

620 Rémunérations brutes

6201 Personnel

6202 Tiers

621 Cotisations ONSS

6211 Personnel

6212 Tiers

623 Autres frais de personnel

62301 Médecine du travail

62302 Chèques – repas
62303 Autres frais préalablement autorisés par l'administration

626 Assurances relatives au personnel

62601 Assurance-loi relative au personnel

62602 Assurance R.C.

63 Amortissements, réductions de valeur et provision pour risques et charges

630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisation

64 Charges fiscales

6409 Taxes diverses
6419 Assurances diverses

74 Subsidés d'exploitation

74001 Subsidés régionaux
74002 Subsidés provinciaux
74003 Subsidés communaux
74004 Subsidés CPAS
74004 Subsidés des Mutualités
74009 Autres subsidés

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 décembre 2009 portant application du décret du 30 avril 2009 relatif à l'agrément des centres de coordinations des soins et de l'aide à domicile en vue de l'octroi de subventions.

Namur, le 17 décembre 2009.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

La Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances,
Mme E. TILLIEUX